





Pourquoi un
bilan carbone ?

Le groupe Ginger, qui a un rôle moteur dans la préservation de l'environnement et dans l'assurance de constructions plus durables à travers ses missions d'ingénierie et d'expertise, est engagé dans une politique RSE qui s'articule autour de trois axes :

- Concilier l'économie de l'entreprise, l'implication des salariés et le bien-être au travail.
- Conforter l'impact positif de nos métiers sur l'environnement.
- Contribuer à l'évolution de la société.

Depuis 2021 Ginger établit chaque année son bilan carbone à l'échelle de l'ensemble du Groupe (périmètre France hexagonale). Ce bilan porte sur les consommations dont l'entreprise est directement responsable mais aussi celles induites par son activité. A partir de ce bilan, le groupe Ginger a défini sa trajectoire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et un plan d'action suivant la méthodologie SBTi d'application des accords de Paris.

PÉRIMÈTRE DU BILAN CARBONE



Quels gaz à effet de serre (GES) comptons-nous ?

- Dioxyde de carbone (CO₂) : par exemple, pour Ginger, les voitures de service et les camions du pôle sondage.
- Méthane (CH₄) et protoxyde d'azote (N₂O) : Ginger n'a pas d'émission de ce type, on les trouve plutôt dans l'agriculture et l'industrie.
- Halocarbures (HFC et PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆) : par exemple, pour Ginger, la climatisation des locaux.

Une même unité permet d'additionner différentes émissions de GES : on parle d'équivalence CO₂

- 1 kg CH₄ = 28 kg CO₂e
- 1 kg R404a = 3,8 tCO₂e

facteurs de conversion de la CCNUCC

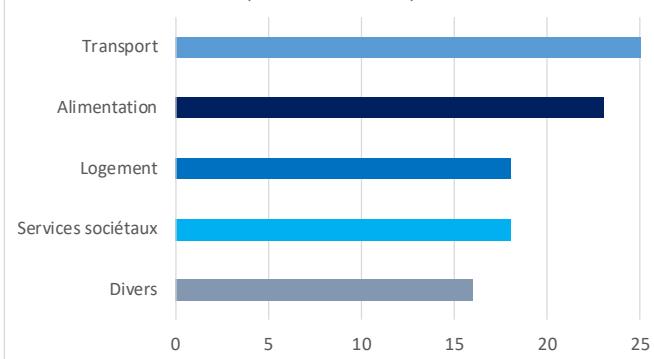
→ tCO₂e

Le bilan carbone utilise une unité appelée l'équivalence CO₂. Le dioxyde de carbone correspondant à ce qu'on expire toute la journée est sans influence sur le climat. Ce sont les combustibles fossiles (moteurs thermiques) qui en rejettent massivement ; par conséquent l'unité se chiffre en milliers de kilos par an, donc en tonnes de CO₂e.

→ 8.2 tCO₂e

En 2024, un Français a émis en moyenne 8.2 tCO₂e. La somme de toutes nos activités donne notre empreinte carbone : prendre notre voiture, chauffer notre maison, se faire soigner, faire des achats...

La composition de l'empreinte carbone individuelle en % (source ADEME)



→ Et demain ? 2 tCO₂e

L'objectif, qui découle des accords de Paris de 2015, est de diviser l'empreinte carbone par habitant en France par 5 entre 2021 et 2050.

Le périmètre ?

Les émissions prises en compte ont été toutes celles engendrées par/ nécessaires à l'activité du Groupe Ginger en France hexagonale.

RÉSULTATS



Les achats (prestations techniques, bien, services)

54%

Machines de forage et véhicules utilitaires

20%

Les déplacements de personnes (chantiers + domicile-travail)

13%

Amortissement des biens

7%

Energie des bâtiments

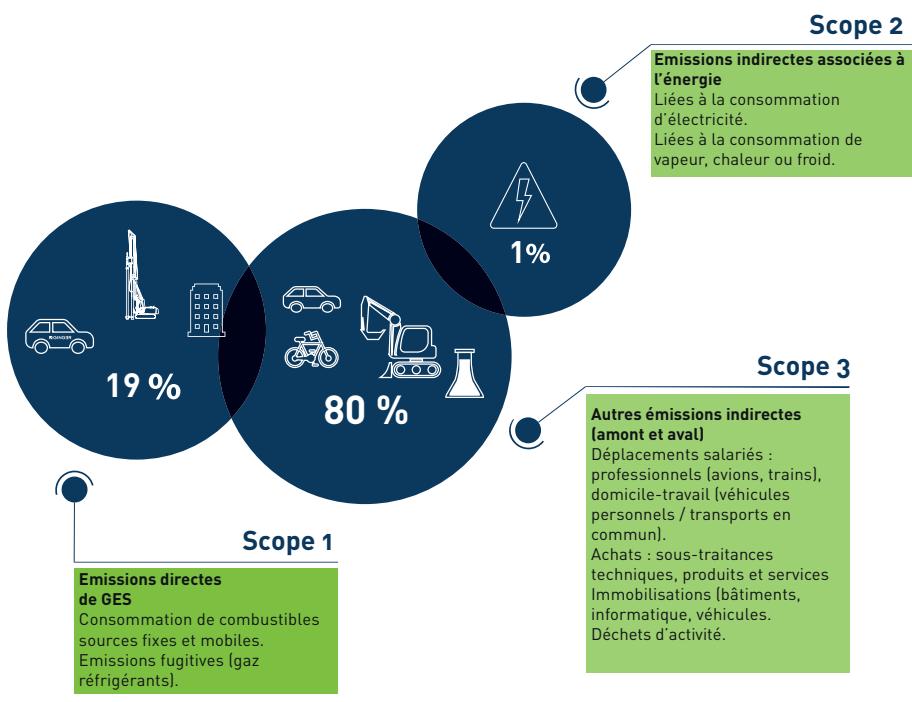
6%

Que retenir en synthèse ?

En synthèse, les émissions de GES du Groupe Ginger en 2024 pour la France hexagonale sont de 34 000 tCO₂ e/an soit 127 kgCO₂ e/k€ de CA (selon la norme ISO 14069, scope 1 à 3). Ces émissions sont comparables avec des entreprises similaires (mixant activités de bureau d'étude et mise en œuvre d'engins de chantier). Le périmètre ayant évolué depuis 2021 du fait d'acquisitions, les émissions augmentent en valeur absolue, mais diminuent à périmètre constant. En raison de cette évolution continue du périmètre, Ginger s'est engagé sur des objectifs de réduction en intensité carbone (kgCO₂ / k€) de 15% à fin 2025 et de 50% à fin 2030.

Les postes principaux d'émission de GES

- Les achats suivis des prestations techniques sous traitées (analyses labos, etc)
- Les engins de forage et de chantier,
- Les déplacements en véhicules de service ou de fonction utilisés lors des chantiers et des rendez-vous avec les clients et les partenaires.
- Dans une moindre mesure, la consommation d'énergie des bâtiments occupés par Ginger (bureaux, laboratoires, ateliers).



Bilan au format ISO14069

Le scope 3 représente ce dont dépend le groupe Ginger sans en avoir la maîtrise opérationnelle soit plus des ¾ des émissions de GES du Groupe.

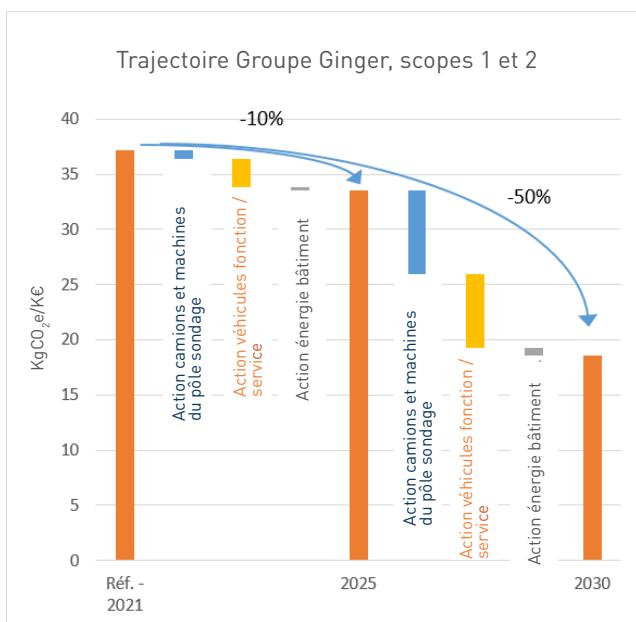
Le scope 1 et le scope 2 sont des scopes sur lesquels le Groupe a une maîtrise opérationnelle et peut agir plus directement.

NOTRE AMBITION CARBONE



L'objectif

Le Groupe Ginger se fixe une trajectoire très ambitieuse de réduction de son intensité carbone de ses scopes 1 et 2 de - 50% d'ici 2030, en ligne avec les accords de Paris pour viser une limitation de l'augmentation de température moyenne à moins de 1,5°C à horizon 2100 et en adéquation avec la méthodologie Science-Based Target initiatives (SBTi). Même si le groupe a concentré ses efforts sur ce qui relève de sa maîtrise opérationnelle, le scope 3 n'est pas négligé avec une démarche initiée auprès des principaux fournisseurs pour réduire les émissions des achats.



Premières mesures du plan d'action

- Electrification de la flotte des véhicules légers (de service et de fonction) et déploiement de bornes IRVE dans les agences
- Approvisionnement électrique à 100% en énergie renouvelable française
- Analyse des achats aux impacts les plus forts en termes de GES et recherche des fournisseurs capables de proposer des solutions répondant aux besoins du Groupe Ginger tout en minimisant les émissions de GES.
- Développement du recours à des engins plus performants.
- Amélioration de la performance énergétique des bureaux et prise en compte des enjeux carbone et lors des changements et extensions de locaux.



L'activité du groupe Ginger est directement en lien avec les défis posés par le changement climatique. C'est au travers des missions d'accompagnement des industriels pour la réduction de leurs émissions de Gaz à Effet de Serre, des gouvernements ou des collectivités pour la mise en place de politiques de développement des énergies renouvelables, des aménageurs pour assurer la durabilité des nouvelles constructions et ouvrages, etc. que le groupe Ginger délivre sa plus grande contribution aux politiques d'atténuation. Quelques exemples d'activités du groupe pour contribuer à l'atténuation du changement climatique :

- Choix du design et des matériaux utilisés : poids carbone des matériaux, durabilité et impact sur l'ensemble de la durée de vie du bâtiment (ACV) dans le cadre des études de Ginger CEBTP.
- Solutions de traitement des sols : prise en compte du critère carbone dans les analyses coûts/bénéfices des plans de gestion mais aussi dans les bilans de gestion des terres excavées dans les missions sites et sols pollués de Ginger BURGEAP.
- Recyclage des matériaux et économie circulaire : réduction des GES par une gestion vertueuse des déchets réalisées par Ginger DELEO.
- Développement du marché des énergies renouvelables : le groupe poursuit son développement sur ce secteur en offrant différentes prestations d'études et de travaux.



>
En savoir
plus

L'engagement du groupe Ginger sur sa trajectoire carbone s'inscrit dans le cadre d'une politique RSE volontariste. Pour connaître le détail de nos engagements, consultez la synthèse de notre politique RSE :

<https://www.groupeginger.com/entreprise-engagée/un-engagement-societal>

Vous souhaitez échanger à ce sujet ? En savoir plus ? strategiecarbone@groupeginger.com



WWW.GROUPEGINGER.COM

12, AVENUE GAY-LUSSAC
ZAC LA CLEF SAINT-PIERRE
78990 ÉLANCOURT
FRANCE

TÉL. : +33 (0)1 30 85 24 00